

Activités dans le verger en février

Автор(и): ас. Кирил Кръстев, Институт по декоративни и лечебни растения – София

Дата: 10.02.2025 *Брой:* 2/2025



Après le temps chaud pour la saison observé durant la dernière semaine de janvier, les conditions agrométéorologiques ont changé au cours de la première décade de février. La baisse substantielle des températures au milieu de cette première décade a empêché une végétation prématurée et indésirable chez certaines espèces d'arbres.

Durant la plupart des jours des deuxième et troisième décades, des températures proches des normes climatiques seront observées, les températures minimales prévues pouvant atteindre -8 degrés.

Les précipitations attendues en février seront autour et en dessous de la norme, et les réserves en humidité du sol dans certains endroits de la plaine du Danube et dans les régions du sud (stations agrométéorologiques :

Novachene, Razgrad, Dolni Chiflik, Kazanlak, Lyubimets) dans la couche de 100 cm resteront insatisfaisantes pour la saison.

Durant les deuxième et troisième décades de février, aucune précipitation significative n'est attendue et les conditions permettront la mise en œuvre des activités agrotechniques saisonnières : la taille dans les vergers et les pulvérisations de protection hivernale des plantes dans les arbres fruitiers.

Activités agrotechniques

Dans les pépinières fruitières

La plantation des porte-greffes en pépinière commence. Les porte-greffes greffés l'année précédente sont inspectés. Les liens sont retirés si cela n'a pas été fait en automne. Les porte-greffes dont les bourgeons sont morts durant l'hiver sont regreffés avec des greffons.

La partie sauvage du porte-greffe au-dessus du bourgeon est coupée. Cela se fait avant le début de la montée de sève, car sinon la jeune plante est affaiblie. Les porte-greffes sont coupés à 2–3 cm au-dessus du bourgeon greffé, avec une coupe en biseau dans la direction opposée au côté du bourgeon. La coupe du porte-greffe en laissant un chicot de 12–15 cm au-dessus du bourgeon greffé est pratiquée dans les pépinières exposées aux vents forts.



Lorsque l'humidité du sol est appropriée, les premiers travaux inter-rangs sont effectués avec un cultivateur ou une herse à disques, et dans le rang – avec un rotavateur à section déportée, afin de préparer la surface du sol pour un traitement avec des herbicides de sol.

Des greffons sont collectés pour le greffage en couronne d'arbres de variétés peu valorisées et pour remplacer les bourgeons qui ont péri durant l'hiver dans les pépinières fruitières.

Les graines stratifiées sont surveillées. Lorsque le temps se réchauffe, les semis en pépinière peuvent commencer.

Dans les vergers

L'arrachage des arbres malades, vieux et secs qui ne produisent plus de fruits est terminé. La réparation des anciens et la construction de nouveaux systèmes de palissage se poursuit. La taille d'hiver pour la production et le rajeunissement des espèces à pépins se poursuit également.

Durant les deuxième et troisième décades de février, les arbres peuvent être plantés dans les nouveaux vergers ; c'est également le moment d'appliquer les engrais phosphorés et potassiques.



Les conditions durant les deuxième et troisième décades sont propices à la taille d'hiver de production des espèces à noyau.

La surveillance se poursuit dans les installations végétatives pour la culture ultérieure du kiwi (*Actinidia*) et des porte-greffes pour les agrumes et le pistachier dans les serres chaudes.

Activités de protection des plantes

Dans les vergers

Les nids de chenilles, les amas et anneaux d'œufs, les pousses et rameaux infectés par des maladies et attaqués par des ravageurs, les fruits momifiés, etc., sont coupés, collectés et brûlés, si cela n'a pas été fait en automne.

Les emballages sont désinfectés par fumigation dans des locaux fermés ou par pulvérisation avec une solution d'un fongicide et d'un insecticide.

Si cela n'a pas été effectué en janvier, durant les deuxième et troisième décades de février, la pulvérisation d'hiver est réalisée.

Elle est effectuée avec une solution à 3% de Para Zomer ou d'Acarzin contre les cochenilles et pucerons, psylles, puceron lanigère, œufs d'hiver des phalènes hivernales, acariens, pupes des teignes mineuses, etc., qui hivernent sur les troncs et dans les couronnes des arbres. La pulvérisation n'est effectuée que lorsque la densité de population de certains ravageurs dépasse le seuil économique de nuisibilité.



La pulvérisation est effectuée avec une bouillie bordelaise à 2% ou d'autres produits à base de cuivre contre la poche du prunier (poches de prunes) sur les pruniers, le feu bactérien sur les espèces à pépins, la cloque du pêcher, la criblure sur les fruits à noyau, la pourriture brune, la bactériose, les feuilles tombées pour détruire l'inoculum hivernant de la tavelure du pommier et du poirier, la tache rouge des feuilles du prunier, l'antracnose du noyer, la cercosporiose et la tavelure de l'amandier.

Si la levée des adventices a commencé et que le sol est suffisamment humide, des herbicides de sol sont appliqués dans les régions méridionales du pays. Seule la bande sous le rang des arbres des vergers est traitée. Avant l'application des herbicides, le sol est ameubli et nivelé. Les herbicides sont pulvérisés avec des pulvérisateurs qui ne sont pas utilisés pour les pulvérisations avec d'autres pesticides. Lorsque ce n'est pas possible, après la pulvérisation, les cuves, canalisations et buses des pulvérisateurs sont soigneusement rincées à l'eau dans laquelle 2% de soude à lessiver ou de chaux vive ont été dissous.

Le Stomp-Aqua peut être utilisé à une dose de 250–300 ml/da ou un autre herbicide à base de pendiméthaline sur les espèces à pépins et à noyau également.

Dans les plantations de petits fruits

Si cela n'a pas été effectué en janvier, durant les deuxième et troisième décades de février, la pulvérisation d'hiver est réalisée.



Contre la *didymella*, le *coniothyrium*, l'*anthracnose*, la pourriture grise, la tache blanche et la tache rouge des feuilles du fraisier (si cela n'a pas été fait après la récolte), et les taches foliaires du framboisier, un traitement est effectué avec une bouillie bordelaise à 1% ou d'autres produits à base de cuivre, en pulvérisant également les feuilles tombées.

Contre la cochenille californienne sur les petits fruits, un traitement est effectué avec une solution à 3% de Para Zomer ou d'Acarzin.

Les herbicides de sol sont appliqués, si les conditions météorologiques le permettent. Le Stomp-Aqua peut être utilisé à une dose de 250–300 ml/da ou un autre herbicide à base de pendiméthaline, en l'incorporant au sol.